

## NUISANCES ET ODEURS

*Texte proposé par les industriels d'INDUSLACQ pour la réunion plénière de la CSS du 11 juillet 2018*

Les nuisances et odeurs sont des problèmes pour les riverains mais aussi pour les industriels d'INDUSLACQ qui ont tout intérêt autant pour la qualité de vie de leurs salariés, que pour la qualité de vie des riverains, à ce que ces nuisances et odeurs soient réduites au minimum.

Toutefois, comme l'ont montré d'autres exemples (exemple du port du Havre cité par Madame Jaubert lors de sa conférence du 24 avril), la résolution de ces problématiques d'odeurs et nuisances ne peuvent se concevoir que sur le long terme.

En effet les installations industrielles du bassin de Lacq ont été conçues avant que la problématique odeur ne soit devenue source de signalement . Elles vont donc devoir évoluer tant dans leurs équipements (ce qui suppose des investissements significatifs) que dans les pratiques de d'exploitation.

Avec le plan d'action proposé le 12 décembre, les industriels d'INDUSLACQ se sont engagés à poursuivre la démarche de long terme visant à ce que, à l'horizon de quelques années, le « bruit de fond » odeurs et nuisances d'Induslacq soit réduit significativement.

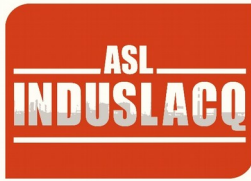
De ce point de vue, ils ne peuvent que remercier les nez riverains, qui sous la direction de ATMO et de Maryline Jaubert, ont permis d'établir une cartographie des odeurs en 2017 qui servira de base à l'évaluation des progrès réalisés.

Ils sont appuyés par des services de l'État (DREAL , INERIS, ARS) qui réalisent des études permettant de mieux comprendre et d'objectiver les phénomènes.

Le fait de travailler pour le long terme ne signifie pas oublier le court terme. **Depuis le 12 décembre, dans actions ont été menées selon les quatre axes du plan d'action présenté et validé en Préfecture :**

**-A Lancer des investigations plus poussées sur les odeurs et nuisances à l'intérieur du site industriel.**

Nos opérations industrielles menées dans le strict respect de la réglementation peuvent générer des odeurs et des nuisances qui peuvent conduire, chez certains riverains, à des effets physiologiques. Notre objectif est de minimiser ces odeurs et nuisances.



Les informations fournies par les signalements des riverains et surtout par les « nez » permettent aux exploitants de progresser dans la maîtrise des opérations et donc des odeurs. Une nouvelle session de formation de nez riverains et industriels a ainsi été programmée dans la période octobre – novembre.

Nous avons besoin de candidats tant nez industriels que nez riverains sentinelles !

Des investigations plus poussées à l'intérieur du site, pour identifier les sources potentielles d'odeur et de nuisances et les situations potentiellement génératrices d'odeurs sont engagées avec le support de Madame Jaubert, dans la période d'octobre – novembre, en parallèle de la formation des nouveaux nez riverains et nez industriels.

**- B Réduire à la source en lançant de lourds investissements visant à réduire les odeurs et nuisances (dont certains sont déjà réalisés)**

Sans reprendre l'ensemble du plan d'action présenté le 12 décembre, nous rappelons quelques investissements mis en place dans le cadre du grand arrêt.

Les équipes techniques d'Arkema ont réalisé d'importants travaux de maintenance pendant ce grand arrêt sexennal comme notamment le remplacement, le nettoyage et le contrôle d'un grand nombre d'appareils.

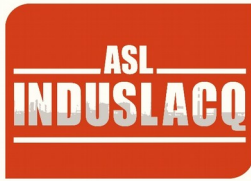
L'arrêt de ces installations a également été mis à profit pour mettre en place de nouveaux équipements de mesure et de contrôle afin d'améliorer la conduite et la fiabilité de la marche des ateliers et ainsi en réduire l'impact environnemental. Conformément au plan d'action présenté à l'Administration le 12 décembre dernier, Arkema a poursuivi spécifiquement ses investissements durant cet arrêt pour optimiser le fonctionnement de l'unité de revalorisation du soufre (URS), unité reprise par le Groupe en avril 2016. En particulier on notera l'installation et la mise en service d'un second analyseur dédié spécifiquement à évaluer l'acidité potentielle de l'effluent atmosphérique de cette unité.

Ces travaux ont mobilisé jusqu'à 500 personnes, tous corps de métiers confondus. Aucun accident n'est survenu pendant ce grand arrêt grâce à une préparation minutieuse et une réalisation rigoureuse.

Par ailleurs, les équipes d'Arkema poursuivent leurs études sur l'unité de revalorisation du soufre pour mettre en place des équipements spécifiques, visant à traiter à la source les émissions à caractère acide et ainsi diminuer les impacts potentiels des effluents atmosphériques. Une mise en service de ces dispositifs innovants est envisagée courant 2019.

Lors de l'arrêt technique de Mars 2018, Toray a tenu son engagement de réaliser les travaux de captation du panache de vapeur provenant de la section tubes vapeurs de son procédé de filage. Ce panache n'est donc plus émis à l'atmosphère.

Dans un premier temps cette vapeur est condensée. Elle sera ultérieurement réinjectée dans l'atelier lors d'un prochain investissement pour récupérer l'énergie correspondante.



#### - C S'améliorer dans le retour aux signalements.

L'exemple du signalement du 30 mars a montré un défaut d'organisation. Ce jour-là, des réponses non coordonnées et diffusées uniquement à l'administration ont été faites : l'information à un groupe plus large n'a eu lieu que plusieurs jours après l'événement . Cela nous a fait prendre conscience qu'il nous faut progresser beaucoup plus rapidement dans la diffusion d'information en retour de signalements.

Le départ de Yannick le Fichant, ISE de l'ASL Induslacq combiné avec la mise en place d'ODO nous a donné l'occasion de revoir la manière dont sont communiquées les informations. Bien entendu la fonction d'ingénieur Ingénieur Sécurité Environnement de l'ASL INDUSLACQ est maintenue et elle est reprise par Michèle Legal, qui nous a rejoint le 18/6/18.

Avec l'aide d'ATMO et de l'APESA, il a été ainsi mis en place un tableau de bord hebdomadaire incluant signalements, conditions météorologiques et mesures sur les capteurs fixes. En parallèle, se poursuit la tenue d'une réunion hebdomadaire (tous les mardis) rassemblant les industriels de la plateforme pour faire le point des événements de la semaine précédente qui auraient pu engendrer des nuisances et des odeurs et annoncer les événements à venir sur la plate-forme.

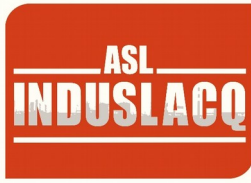
L'ensemble de ces informations est rassemblé dans un bulletin hebdomadaire qui permet aux personnes ayant fait un signalement d'identifier, le cas échéant, les événements potentiellement à l'origine des odeurs ou des nuisances qu'ils ont ressentis.

Depuis le 13 juin, ce bulletin est mis en ligne chaque semaine sur le site [www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr](http://www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr). Ce bulletin a pour objet de coller au plus près au besoin d'information des riverains : il est donc amené à évoluer en fonction des retours des lecteurs. Nous comptons sur tous pour la diffusion large de cette information et pour faire des retours qui permettent d'améliorer ce bulletin.

En parallèle, le déploiement d'ODO permet l'information rapide des cadres d'astreinte sur les signalements significatifs émis témoignant d'une situation anormale. Ils peuvent alors organiser les réponses aux signalements particulièrement significatifs émis.

#### **D Mettre en place une instance de dialogue la conférence riveraine**

Nous sommes convaincus que l'ensemble des actions concrètes des industriels ne peuvent atteindre toute leur efficacité que dans le cadre d'un **dialogue avec toutes les parties prenantes**. D'où l'importance que nous attachons au **montage de la conférence riveraine**. Celle-ci doit devenir le lieu d'échange et de dialogue s où se développe une compréhension mutuelle des besoins et contraintes



de chacun : riverains pour lesquelles ces nuisances et odeurs sont une gêne réelle, et industriels qui doivent faire évoluer leurs équipements et leurs pratiques, tout en maintenant une activité économiquement rentable.

C'est ainsi que trois réunions préparatoires se sont tenues les 5 février , 7 mars, 24 avril, avec un groupe composé d' industriels, d'élus locaux, d'associations, de riverains déjà impliqués, de la DREAL, d'ATMO , de l'ARS..

Ce groupe s'est progressivement élargi en accueillant de nouveaux riverains volontaires: l'objectif à terme est que la conférence riveraine comporte une cinquantaine de membres, dont une trentaine de riverains de la plate-forme Induslacq.

Une quatrième réunion prévue le 12 juin s'est tenue avec un très faible nombre de riverains, dans la mesure où les membres de l'ARSIL ont annoncé le jour même de la réunion qu'ils ne participeraient pas à cette réunion préparatoire, à travers un message électronique contestant la méthode de travail employée jusqu'alors.

Au vu des échanges avec les participants à la réunion du 12 juin, il a donc été jugé qu'il était préférable de surseoir à l'idée de positionner le 22 juin une réunion de présentation publique de la conférence riveraine.

Si nous sommes tout à fait ouverts à une discussion sur la méthode de travail , nous considérons toutefois absolument indispensable d'avoir ce lieu d'échange : une réunion de travail est programmée avec l'ARSIL pour la mi-juillet qui , nous l'espérons , permettra de continuer à avancer dans l'organisation de ces moments d'échange que nous avons appelé « conférence riveraine » par analogie avec d'autres expériences réussies sur d'autres bassins industriels.

Par ailleurs nous réitérons notre volonté de transparence, et proposons un visite de la plateforme en octobre par exemple (lors de la semaine nationale de la chimie du 6 au 13 ) comme nous l'avons fait l'an passé . Naturellement les membres du groupe conférence riveraine nous semblent les personnes les plus évidentes à associer à cette visite.

ASL INDUSLACQ, 6 juillet 2018

